

Élections aux conseils centraux de l'Université Lille 1 du 12 mars 2012

Programme de la liste :

SUD Étudiant et Associations.

**Pour une université laïque, publique, gratuite, critique,
solidaire, démocratique et ouverte à tous !**

Liste unitaire syndicale et associative.

Cette élection a pour objet de désigner les représentants étudiants dans les conseils centraux de l'université. Ces étudiants devront siéger pendant 2 ans.

Qui sommes-nous ?

Cette liste est née de la volonté de SUD Étudiant Lille d'ouvrir ses listes et son programme aux associations de l'Université Lille 1. Conscients que nous ne sommes pas adversaires mais bien complémentaires, nous pensons que notre union permettra un enrichissement mutuel et ce, au bénéfice des étudiants.

Soucieux des grands problèmes nationaux, il nous est apparu nécessaire de proposer aux étudiants une liste qui parle aussi de leurs problèmes au quotidien, qui ne milite pas que pendant les élections et qui peut aider les étudiants à tout moment.

Listes des structures qui participent à la liste :

AVAI : Association d'étudiants roumains.

CEAL : Coordination des Étudiants Algériens de Lille.

FéLiN : Fédération Lille-Nord de France – Fédération d'associations étudiantes sur des bases environnementales et sociales.

GPU : Groupe Progressiste Universitaire – Cercle de réflexion sur les questions universitaires.

Handifac : Association d'étudiants en situation de Handicap.

Le Merle : Mouvement des Étudiant Réunis pour la Lutte Eco-citoyenne.

Vélocampus : association universitaire de promotion des transports doux.

Yesmine : Association d'étudiants tunisiens.

Notre bilan :

Étant la seule organisation réellement présente sur le campus de Lille 1 au quotidien, nous sommes les seuls à avoir réellement siégé et défendu les intérêts étudiants durant ces 2 dernières années, à la fois dans les conseils centraux, ainsi que dans les diverses commissions dans lesquelles les élus étudiants sont impliqués (FSDIE, conseil de la MDE, conseil de la documentation, commission sociale d'établissement...).

Une des revendications importantes que nous avons notamment porté est la création d'une crèche sur l'université afin de permettre aux étudiants ayant des enfants de continuer plus aisément leurs études. Le projet a été accepté par l'université, qui l'a ensuite intégré dans son « projet d'établissement ». Bien que ce projet ait pris du retard, les financements sont aujourd'hui débloqués et le projet avance. La prochaine étape est la construction du bâtiment qui devra héberger la crèche, afin que cette dernière puisse s'ouvrir comme prévu en 2014.

Par conséquent, il peut d'abord être dressé de nos diverses activités un bilan de présence quotidienne, au côtés des étudiants de Lille 1 :

- Cellule d'accueil ouverte tous les jours sur le campus, dans la maison des étudiants ;
- Conseils personnalisés aux étudiants qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur campus. SUD Étudiant-e Lille déploie quotidiennement ses efforts pour régler les problèmes qui peuvent se poser aux étudiants de Lille 1, que cela soit sur le plan pédagogique, administratif (inscriptions, titres de séjours...) ou personnel ;
- Conseils institutionnels, par le biais du dialogue permanent avec toutes les associations présentes sur le campus (associations d'étudiants étrangers, actions pour les étudiants handicapés, développement d'actions environnementales comme Vélocampus ou les paniers de légumes etc.) ;
- Support de divers projets concernant directement les réalités locales. Par exemple,

l'un des projets que supportera vivement SUD Étudiant-e Lille dans les prochains mois ou semaines, est la création d'une cellule anti-harcèlement sur le campus. Pour cela, nous travaillons étroitement avec les différentes instances portant cette initiative ;

- Implication dans les instances décisionnelles de l'université, comme les différents conseils centraux (conseil d'administration, conseil scientifique et conseil de la vie étudiante) et ce tout au long de l'année ;

Ainsi, nous pensons que seule notre présence quotidienne permet de porter efficacement les combats en lesquels nous croyons. Or, pour le répéter, parce que cela constitue notre plus grande fierté, nous sommes le seul syndicat étudiant réellement présent sur l'université et c'est pourquoi nous avons, d'une part, décidé de nous ouvrir à toutes les associations également présentes sur le campus, afin d'étendre notre représentativité, qui nous apparaît donc aujourd'hui maximale. Et, d'autre part, c'est aussi la raison pour laquelle nous sommes à même d'aider des dizaines d'étudiants confrontés à des problèmes quotidiens. Par ailleurs, parce que nous menons une démarche ouverte, plurielle et pluraliste, les divers problèmes rencontrés par les étudiants de Lille 1 qui nous en ont fait part, ont nourri nos débats internes, nos perspectives sur l'université ainsi que sur nos valeurs, mais aussi bien sûr nos différentes interventions dans les conseils centraux, seul canal d'action possible aujourd'hui dans les universités, pour ces problèmes soient définitivement réglés...

Les conseils centraux, c'est quoi ?

Il existe 3 conseils, dans lesquels les étudiants peuvent siéger :

- CEVU (Conseil des Études et de la Vie Universitaire) : Il gère les aspects pédagogiques, la vie universitaire ainsi que la vie associative, mais ne délivre qu'un avis consultatif. En dépit de son caractère consultatif, le CEVU apparaît être un organe très important pour « SUD Étudiant & Associations », étant donné notre travail quotidien avec et pour, toutes les associations présentes sur le campus.
- CS (Conseil Scientifique) : Il gère essentiellement les questions liées aux politiques de recherche et seuls les doctorants peuvent voter et siéger dans ce conseil. Le CS ne délivre également plus qu'un avis consultatif, depuis la LRU. A « SUD Étudiant & Associations », nous considérons également que le CS est une instance importante et c'est pourquoi nous travaillons étroitement avec plusieurs doctorants impliqués dans la vie du campus.
- CA (Conseil d'Administration) : S'agissant du seul organe décisionnel, bien qu'il reçoive les avis des deux autres conseils, le CA est donc un organe clé. Il gère par conséquent tout ce qu'il est possible de gérer à l'échelle d'une université et il définit notamment les politiques stratégiques de l'université ainsi que les grandes orientations de ces dernières.

Notre vision de ces conseils centraux :

En effet, malheureusement, aujourd'hui les conseils centraux sont non seulement les seules instances décisionnelles existantes à l'université, mais elles sont en outre peu démocratiques, au sens où la représentativité étudiante nous apparaît largement marginalisée. Un des problèmes majeurs est que les étudiants n'ont que très peu

d'informations sur ce qui se passe dans ces conseils (par exemple, quelles décisions sont votées ? Sur quels sujets ? Quelles sont les conséquences de ces réformes ou projets dans la vie quotidienne des étudiants ? etc.). Par conséquent, l'un des rôles fondamentaux de SUD Étudiant est, d'une part, d'informer les étudiants sur ce que sont les conseils centraux ainsi que sur la portée des enjeux s'y déroulant et, d'autre part, de rendre plus transparentes les décisions étant prises dans ces instances. Un autre angle par lequel SUD Étudiant entend faire avancer la démocratie sur le campus de Lille 1 est d'infléchir le fonctionnement actuelle de ces instances afin de faciliter le travail des étudiants étant élus dans ces conseils centraux (notamment, programmer les réunions des conseils hors périodes de cours et surtout d'examens).

Pourquoi se présenter aux conseils centraux ?

- Pour défendre les intérêts des étudiants locaux.

À « SUD Étudiant & Associations », nous pensons que l'un des premiers objectifs de notre lutte est de faire comprendre aux étudiants le danger que représentent certaines structures nationales, sans présence locale, qui « volent » en quelques sortes aux étudiants leur propre base démocratique locale, en montant des listes fantômes au moment des élections, alors que les élus ne sont plus présents par la suite sur le campus, pour faire suivre les intérêts des étudiants dans les conseils centraux. En effet, les listes de ces structures étant caduques, les élus ne siègent pas, ce qui accroît encore plus le caractère anti-démocratique des conseils. En outre, les instances nationales débarquant sur le campus juste au moment des élections se moquent bien des réalités locales et n'ont pour but que de promouvoir leur représentativité nationale, pour siéger dans d'autres conseils nationaux (notamment parce que ceux-ci délivrent des subventions). Au niveau local, des militants professionnels arrivent le jour de l'élection pour faire voter les étudiants, alors que ceux-ci n'ont reçu que très peu d'informations sur les enjeux des élections et sur les syndicats étant réellement à même de porter leurs intérêts.

- Critiquer la légitimité de ces conseils centraux et s'y présenter tout de même : un paradoxe ? Non.

Pour « SUD Étudiant & Associations », les conseils centraux ne sont certes pas légitimes, en raison du manque de démocratie que leur mode de fonctionnement entraîne. Toutefois, nous nous présentons pour être élus dans ces instances, pour plusieurs raisons :

- D'abord, elles constituent le seul canal de prise de décision politique, concernant le fonctionnement de l'université dans son ensemble. Même s'il est peu probable que les étudiants soient en mesure d'infléchir les grandes décisions qui y sont prises (les étudiants, c'est-à-dire l'ensemble des listes syndicales et autres n'ont que très peu de sièges par rapport aux autres collèges des personnels), il s'agit toutefois d'un moyen d'accéder aux informations, de les relayer aux étudiants et, si besoin, d'entamer des mobilisations.
- Ensuite, il s'agit d'un moyen de porter les revendications des étudiants, et de pousser l'administration à s'y confronter. C'est pourquoi nous avons construit un large front syndical et associatif pour construire nos listes. Ces structures constituent ainsi des relais étudiants dans les conseils centraux.
- Enfin, il s'agit d'un moyen de bénéficier des différents outils liés à la participation aux élections (par exemple : droit de posséder un local). Or, ces outils permettent de mener à bien notre activité, notamment syndicale, tout au long de l'année en

maintenant une présence quotidienne. C'est aussi par exemple le moyen de mobiliser le FSDIE, via le CEVU, pour promouvoir sur Lille1 les activités culturelles et associatives.

– Notre vision des élus étudiants :

Les élus étudiants ne sont pas des étudiants auxquels on donne « carte blanche » dans les conseils. Leurs différentes positions sont soumises au contrôle des structures qui participent à la liste.

Ainsi, nous mettrons en place de manière régulière (tous les 2 à 3 mois) des assemblées permanentes, réunissant toutes les structures associatives et syndicales, afin de définir les mandats de nos élus. Ce sera aussi un moyen de nous rencontrer, d'échanger sur nos revendications respectives, de faire évoluer nos positions en fonction des problématiques en présence et, éventuellement, d'organiser des mobilisations.

Par ailleurs, en situation de mobilisation sociale dans les universités, nos élus seront également le relais des Assemblées Générales étudiantes.

Vie étudiante :

Par définition, « SUD Étudiant & Associations » entend développer la vie associative sur le campus et ce par plusieurs moyens, dont la liste suivante n'est certainement pas exhaustive et sur lesquels nous réfléchissons collectivement :

- Mettre à disposition un plus grand nombre de locaux et de panneaux d'affichages, tout en luttant contre l'invasion publicitaire sur le campus ;
- Travailler sur la formation des responsables associatifs ;
- Développer et promouvoir le logiciel libre ;
- Développer d'avantage le travail en réseau des structures associatives, par exemple sur la base de la mutualisation des compétences, du matériel etc. Sur ces questions, nous travaillons notamment avec l'association FÉLiN, qui est une fédération d'association montant des projets sur des bases sociales et environnementales, mais aussi avec ANIMAFAC (réseau associatif national). Ainsi, en nous appuyant sur des outils de mutualisation des compétences, nous tenterons de mettre en place des structures spécifiques à la question de la formation des associations (formations juridiques, formations financières...).
- Mettre en place une permanence mensuelle de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) sur le campus, afin d'aider notamment au montage de dossier de CMU complémentaire qui permet à la plupart des étudiants de bénéficier d'une couverture médicale complémentaire gratuite et sans passer par les mutuelles.

Aménagement du campus :

« SUD Étudiant & Associations » considère également qu'il est important de réfléchir et de mettre en place différents éléments relatifs à l'aménagement du campus :

Grâce à notre collaboration étroite avec Handifac, nous avons compris qu'assurer l'accessibilité à toutes les salles, à tous les bâtiments et tous les équipements aux

étudiants en situation de handicap est une question primordiale. En conséquence, les voiries extérieures doivent être repensées, parce qu'elles constituent aujourd'hui un véritable calvaire, tant pour les déficients visuels que pour les fauteuils roulants (plots inutiles, poteaux sans intérêt, bordure élevée non marquée, manque de passages cloutés...).

En outre, nous considérons qu'il serait bon que chaque bâtiment d'enseignement dispose de lieux de vie et de locaux associatifs, ces lieux étant essentiels à la vie du campus, SUD Étudiant a amené l'université à accepter d'étendre son réseau Wifi jusque dans les résidences ce qui permet aux étudiants de se passer dorénavant des services médiocres de la société Wifirst, bien que le CROUS soit peu réactif sur ce sujet. Dans ce domaine, nous pensons qu'il serait bon de revoir le cryptage du Wifi. Il serait par exemple mieux de passer d'un cryptage à identifiants à un cryptage unique WPA à code unique pour rendre le réseau accessible à tous et notamment aux étudiants handicapés utilisant des supports informatiques adaptés.

Par ailleurs, nous pensons que l'université pourrait ouvrir également des serveurs POP et SMTP pour ceux qui ne peuvent utiliser des webmails, ainsi qu'installer des ports RJ45 en libre accès à la BU et dans les salles infos.

Pédagogie :

Une caractéristique essentielle de « SUD Étudiant & Associations » est que nous concevons les formations indépendamment des pouvoirs politiques et économiques, par la concertation de la communauté universitaire dans son ensemble. Grâce à cela, nous avons également identifié un certain nombre de points d'amélioration sur le plan pédagogique :

- Le contrôle continu représente une innovation pédagogique, mais il n'est pas adapté à tout un ensemble d'étudiants (notamment les étudiants salariés, étudiants en double-cursus, étudiants ayant subi une hospitalisation prolongée...), il serait donc souhaitable de réfléchir dans les conseils centraux à cette question, voire de mettre en place des dispositifs particuliers, non basés sur le contrôle continu pour ceux qui en ont besoin.
- Nous militons pour l'obtention d'une qualification égale pour les étudiants ayant suivi la même formation. La qualité d'un diplôme dépend avant tout de la qualité des enseignements qui le composent, pas du nombre d'étudiants qui le ratent.
- Il nous semble aussi qu'embaucher des secrétaires pédagogiques pour garantir un meilleur service à tous et de meilleures conditions de travail pour les personnels, serait bienvenu.
- Par ailleurs, nous souhaitons réfléchir à une étendue éventuelle des dispenses d'assiduité à tous les étudiants salariés, justifiant d'un contrat de travail (sans minimum d'heures de travail) ainsi qu'à tous les étudiants en double-cursus.
- En outre, nous militons pour la titularisation du personnel précaire (enseignant ou non-enseignant) afin d'améliorer l'accompagnement des étudiants.
- De plus, en raison des liens forts que nous développons avec les doctorants de l'université de Lille1, nous militons également pour l'établissement d'un plan de formation à la pédagogie de l'ensemble des jeunes enseignants (titulaires, doctorants, vacataires etc.).
- Nous pensons aussi qu'il est nécessaire de lutter contre la surcharge des amphis et des cours de TD, afin de bénéficier avec d'un encadrement pédagogique renforcé,

ce qui cadre avec les réorientations des politiques d'enseignement, notamment depuis la LRU, même si nous critiquons par ailleurs cette dernière.

- Nous souhaitons également lutter contre la sélectivité de certaines filières et notamment les IAE
- Afin de permettre de concilier à la fois vie sociale et vie universitaire ainsi qu'améliorer le temps de réflexion nécessaire sur les enseignements, il nous semble pertinent de plafonner le nombre d'heures d'enseignement à 35 par semaine. De la même manière, améliorer la qualité de l'enseignement implique selon nous de garantir que chaque semestre comporte au moins 13 semaines de cours.
- Enfin, de manière plus générale, l'université doit devenir selon nous, à terme, un véritable espace d'éducation populaire, ouvert sur la cité afin de créer les conditions d'un réel dialogue entre le monde universitaire et la société civile. L'instauration de ce dialogue implique, d'une part, la circulation des connaissances universitaires vers la société et, d'autre part, la prise en compte d'enjeux en lien avec actualité et la société civile, dans la recherche ainsi que les politiques universitaires. Pour cela, nous pensons que l'éducation populaire doit devenir une des missions fondamentales de l'université et être inscrite comme telle dans la loi.

Université ouverte à tous :

Afin de lutter pour la protection et l'intégration des étudiants étrangers, une position ferme et entière de « SUD Étudiant & Associations » est de militer pour qu'une carte d'étudiant donne automatiquement l'accès à un titre de séjour pour les étudiants étrangers. Ainsi, les mêmes droits se doivent d'être accordés aux étudiants étrangers et aux étudiants français.

Dans cette optique, nous nous opposons par ailleurs aux dispositifs mis en place pour mettre en œuvre une sélection à l'entrée de l'université pour les étudiants étrangers, notamment via des barrières financières artificielles, comme le stipule la récente « circulaire Guéant », contre laquelle nous nous insurgeons fermement.

Par ailleurs, en lien avec notre conception de l'université, nous militons pour une baisse rapide des frais d'inscription, afin d'aboutir à une suppression définitive de ceux-ci, comme le prévoit l'article 13 du Pacte International Relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels, adopté à New York le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations unies (ONU). Nous refusons catégoriquement la conception selon laquelle la valeur d'un diplôme s'évaluerait à l'aune du prix de la formation qui le délivre. Il s'agit pour nous d'un vecteur puissant de la lutte contre la marchandisation de l'enseignement supérieur et l'instauration d'une mise en compétition entre les universités, sur les plans nationaux comme internationaux.

Enfin, sur le plan plus local, nous pensons nécessaire de renforcer le relais handicap avec de nouvelles embauches, une information accrue des étudiants et des enseignants sur son rôle et des relations renforcées tant avec le SIUMPS qu'avec les secrétariats pédagogiques (par exemple pour que chaque étudiant handicapé ne soit pas obligé de justifier de son handicap chaque année).

Financement de l'université :

Nous considérons que, afin de permettre aux universités d'assurer leurs diverses missions de façon correcte, tel que de dispenser un enseignement de qualité en lien étroit avec la recherche ou de permettre une vie associative dynamique, les universités doivent être correctement financées. Afin que ce financement ne corresponde pas à une prise de contrôle par une entité quelconque qui la soumettrait par la suite à ses seuls intérêts nous pensons que seul l'État est un financeur acceptable des universités. Nous revendiquons donc un réinvestissement financier massif de l'État dans l'université, ce qui ne pourra à terme se traduire, sous condition d'amélioration effective de la qualité des enseignements et de la recherche, que par des gains en termes économiques (croissance) et sociaux (éducation).

Nous refusons la prétendue « autonomie » des universités, dont la logique gagne tous les jours du terrain depuis l'instauration, non sans protestations étudiantes massives au niveau national, de la loi LRU. En effet, si de nombreux points de cette loi sont éminemment critiquables, nous pensons nécessaire de ne souligner ici que la situation de dépendance, créée par cette loi, de l'université vis-à-vis des entreprises privées, et qui pousse les frais d'inscription à la hausse.

Loi LRU : c'est quoi ?

La loi LRU a été votée le 10 Août 2007 afin de mettre en place l' « autonomie financière » des universités, c'est à dire que les universités doivent trouver ailleurs l'argent que le gouvernement ne souhaite plus lui donner (par exemple dans la poche des étudiants). Cette loi a aussi pour effet la régression de la démocratie universitaire déjà fragile en réduisant la part de la communauté universitaire dans les conseils des universités et notamment les étudiants et les personnels techniques et administratifs au profit de représentants des pouvoirs politiques et économiques. Cette loi a aussi pour effet de renforcer les pouvoirs du président d'université au détriment de la communauté universitaire dans son ensemble. Cette réforme en fragilisant les universités et en hiérarchisant encore plus son fonctionnement a amené les universités à se faire la guerre entre elles pour récupérer les maigres financements restants, au détriment de la nécessaire coopération entre établissements.

Environnement :

De par notre étroite collaboration avec les associations environnementalistes présentes sur le campus, nous avons repéré différents éléments à mettre en place et sur lesquels nous travaillerons, concernant l'environnement à Lille 1, dans la perspective de l'instauration d'un campus plus soutenable. Nous entendons donc militer fermement dans les conseils centraux (mais pas seulement dans ces conseils) sur les points suivants :

- Nous pensons nécessaire de rendre au « Service Espaces Verts » sa capacité de gérer réellement les espaces verts de l'université, ce qui suppose un renforcement des moyens humains mais aussi, de manière plus générale de permettre une implication réelle des personnels des espaces verts dans la politique de gestion, cette dernière devant être pensée sur le long terme.
- Afin d'améliorer l'environnement sur le campus, il nous semble souhaitable de prendre en compte la dimension pédagogique potentielle des espaces verts. Cela se traduit notamment pour les étudiants en biologie, par un développement de l'affichage des essences présentes dans les jardins, mais aussi pour tous les

étudiants, nous pensons que le développement d'espaces verts de qualité ne peut que contribuer à la réussite scolaire, parce que étudier et réussir ne peut se faire que dans un cadre serein, où il fait bon vivre.

- Un autre aspect pourrait être de donner aux espaces verts une dimension vivrière, avec notamment la mise en place d'un verger et d'un AJONC universitaire. Cette politique vivrière permettrait une relative autosuffisance alimentaire du campus et répondrait aux enjeux de développement des circuits courts. Cette dimension vivrière n'a pour le moment pu se développer qu'en périphérie du campus via le Jardin de Cocagne, avec lequel « SUD Étudiant & Associations » construit sa politique. En effet, l'initiative Jardins de Cocagne est très heureuse, mais ne saurait suffire. Elle permet déjà d'approvisionner près de 200 personnes (dont des personnels et des étudiants) en légumes bio et locaux (c'est-à-dire cultivés dans un rayon inférieur à de 2km autour du campus) via les « paniers campus » ou « paniers solidaires », relayés par diverses associations constitutives de notre groupe, comme le Merle, FÉLiN, SUD Étudiant...
- En outre, les modifications du plan de circulation du campus rendent inutiles la plupart des parkings de la petite couronne. Par conséquent, nous pensons que ces parkings doivent prioritairement être transformés en espaces verts et lieux de rencontres. Une petite partie d'entre eux doit être conservée et transformée de manière à aménager la circulation via les transports doux (vélos, rollers...). Ce sera également l'occasion de repenser la circulation douce et piétonnière sur le campus.
- Il pourrait aussi être envisagé de mettre en place une continuité cyclable entre le campus et le tissu urbain environnant.
- Par ailleurs, il serait bon que les programmes de construction et de rénovation des bâtiments de l'université tendent vers l'autosuffisance énergétique, en associant bâtiments à énergie positive et unités de production renouvelables sur le campus (éoliennes carénées, panneaux solaires).
- De la même manière, l'eau de pluie peut être être récupérée et stockée afin de satisfaire des usages qui ne nécessitent pas d'eau potable (chasses d'eau, nettoyage...). A terme, il faudra donc envisager la mise en place d'une unité de potabilisation de l'eau de pluie.
- Aussi, le campus pourrait permettre aux étudiants et personnels de trier réellement les déchets qu'ils produisent, par des campagnes de sensibilisation, mais surtout la mise en place d'infrastructures qui le permettent (poubelles couvertes judicieusement placées et qui permettent le tri des déchets). Cela doit s'accompagner d'une politique de long terme de réduction des déchets (écocups et fontaines en remplacement des bouteilles en plastique, par exemple). Dans la même veine, une unité de compostage doit être créée sur le campus.

Nous pensons que toutes ces actions doivent et peuvent être menées sur le campus. Mais elles impliquent la concertation avec les résidences du CROUS et les autres établissements non-rattachés à l'université présents sur le campus (ENSCL, École Centrale...). Comme le prônent les principes du développement durable, ces différentes actions ne constituent absolument pas un surcoût. Elles pourraient même à moyen terme devenir un facteur d'économies financières importantes, tout en améliorant sensiblement la qualité de vie sur le campus et pourrait conférer à l'Université de Lille1 un caractère exemplaire.

Lutte contre les discriminations :

La lutte contre les discriminations sexistes (notamment à travers les nombreuses affiches publicitaires pour des prétendues "soirées étudiantes" dégradantes, où à travers des "bizutages" qui deviennent des humiliations collectives et qui peuvent se traduire par des violences sexuelles) à été au cœur de la lutte de SUD Étudiant depuis de nombreuses années. Aujourd'hui nous supportons notamment le projet de création d'une cellule de veille anti-harcèlement, notamment à caractère sexuel sur le campus, ayant été discutée dans le dernier CA

Par ailleurs, nous luttons également contre le racisme, l'antisémitisme, l'homophobie... et contre toutes les structures qui véhiculent ce genre d'idée infamant. Sur la question de l'homophobie spécifiquement, nous militons pour la mise en place de permanences d'associations LGBT.

Puces RFID/« carte multiservice ».

Les « cartes multiservices » mises en place par le PRES cette année sans consultation des représentants élus de la communauté universitaire sont équipées des « puces RFID ».

Ces puces, dites « sans-contact » ont comme principe d'émettre en continu l'ensemble des informations qu'elle contient, sans sécurisation réelle des données.

Lutte contre les dérives sécuritaires :

Nous pensons également important de rester vigilant et de maintenir la lutte contre la vidéo-surveillance, les contrôles de police sur l'université, les contrôles de cartes étudiantes, le fichage et le traçage des étudiants (notamment le biais de puces RFID par exemple).

Recherche :

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous travaillons régulièrement avec des doctorants au sein de l'université, parce que nous pensons que la thèse reste un débouché ouvert à tous les étudiants après le M2. Ainsi, nous avons identifié plusieurs éléments clefs de la politique de l'université relative aux doctorants, qu'il s'agirait d'améliorer :

- D'abord prendre en compte de manière pleine et entière les doctorants comme des personnels de l'Université, dans la mesure où les nouveaux CDD sont des contrats signés entre le chercheur et l'université.
- Ensuite, la mise en place d'un véritable statut social pour les doctorants, dans la perspective du salaire socialisé (droit à une rémunération garantie, cotisations sociales, etc...).
- Concernant l'ouverture de la recherche et de la thèse aux étudiants, nous pensons fondamental de développer les possibilités de financement des thèses à Lille1, par le biais de l'instauration d'une politique active en la matière. Il s'avère en effet nécessaire de développer et d'améliorer, d'une part, l'information dispensée aux étudiants sur les possibilités d'effectuer une thèse et, d'autre part, l'harmonisation des procédures de candidature et d'obtention de financements.
- Concernant l'inscription en thèse, nous militons, d'une part, pour un droit de tous les doctorants à s'inscrire en thèse, qu'ils soient financés ou non et, d'autre part, pour un droit à la réinscription au-delà de la troisième année.

De manière plus générale, nous pensons important de lutter contre les injonctions de plus en plus poussées de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), qui vise à l'imposition d'un modèle de thèse standardisé sur 3 ans,

souvent intenable, notamment en sciences sociales. Nous militons aussi de manière plus générale pour un renforcement de la recherche publique et pour son indépendance vis à vis des pouvoirs économiques, mais aussi politiques.

Il s'agit pour nous de mettre un coup d'arrêt à la mise en concurrence des laboratoires et des chercheurs par l'utilisation de « critères de compétition » non objectifs et idéologiquement liés au consensus néolibéral actuel.

Démocratie universitaire :

À « SUD Étudiant & Associations » nous considérons que la dimension démocratique de l'université est une question absolument fondamentale. Il s'agit de maintenir la communauté universitaire en position de maîtriser son propre destin. Cela nécessite non seulement d'utiliser au maximum les possibilités de fonctionnement démocratique actuellement en place, mais aussi, ces derniers étant selon nous très limités, de militer en faveur de modifications législatives qui permettraient l'exercice d'une démocratie universitaire pleine et entière. Ce combat s'inscrit bien sûr dans la durée et dépasse donc les capacités d'un mandat de deux ans aux conseils centraux, mais nous déploierons néanmoins tout ce qui est en notre pouvoir pour aller dans ce sens. Or, non seulement nous pensons être l'organisation la mieux à même de mener ce combat, mais nous sommes aussi la seule qui soit réellement en mesure de le porter, puisque nous sommes le seul groupe (syndical et associatif) effectivement présent sur le campus tout au long de l'année !

Concrètement, il est dès à présent possible (sans changement législatif) d'améliorer le fonctionnement de structures telles que l'Espace Culture, pour y réintégrer l'ensemble de la communauté universitaire, mais aussi de réintégrer dans la communauté universitaire un certain nombre de personnels qui en ont été exclus, notamment par des externalisations d'activités. De la même manière, il est souhaitable de diffuser plus largement l'information, avant délibération des conseils, sur les sujets marquants de l'actualité universitaire...

Par ailleurs, certains changements législatifs peuvent être identifiés, afin d'améliorer la représentativité et la démocratie à l'université. Notamment, nous pouvons réfléchir à l'intérêt que pourrait représenter une retransmission vidéo des réunions des conseils centraux, notamment du CA (alors que ces réunions ne peuvent aujourd'hui être filmées et sont donc

Université de Lille

L'université de Lille¹ est engagée dans un processus de rapprochement avec les 2 autres universités et 6 écoles publiques de la métropole. Même si nous reconnaissons l'intérêt possible d'un tel ensemble en matière de formation et de recherche, les inquiétudes sont pour nous nombreuses :

- Cela ne conduit pas à la dissolution des écoles dans l'ensemble universitaire et donc maintient en place des logiques de ségrégation sociales dans l'enseignement supérieur.
- Un tel ensemble conduira à une régression démocratique puisque le nombre de représentants élus pour la nouvelle entité sera considérablement plus faible qu'actuellement. On nous parle d'une fédération donc dans un premier temps pas de suppression des conseils existants mais dans les faits les pouvoirs seront concentrés dans une nouvelle structure de décision. L'effet anti-démocratique de la loi LRU est là encore amplifié.
- Cette régression en terme de représentation sera couplée à une délocalisation du lieu de décision dans un bâtiment lillois nouveau créé pour l'occasion et donc la communauté universitaire pourra être encore plus facilement mise de côté.

très opaques) D'autre part, la composition du CA est aussi discutable, dans la mesure où il n'y a que 5 places pour les élus étudiants et que 3 places pour les représentants des personnels techniques et administratifs, alors qu'il y a 12 représentants des enseignants chercheurs sur 28 membres au CA. En outre, un autre problème est qu'un certain nombre de places est occupé de manière illégitime par des représentants extérieurs à la communauté universitaire. Une des revendications autour de laquelle « SUD Étudiant & Associations » se propose d'amener le débat pourrait être une réforme du nombre de sièges au le CA, sur la base d'une composition égalitaire (mise en place de trois collèges de taille égale). Un autre élément pourrait être l'augmentation du nombre de représentants de manière globale, notamment au CA.

Nous vous remercions vivement d'avoir pris le temps de lire et de comprendre le programme élaboré collectivement entre le syndicat étudiant SUD Étudiant Lille et un très grand nombre d'associations présentes sur le campus.

Nous espérons que l'exposition notre programme vous convaincu de VOTER et FAIRE VOTER, « SUD Étudiant & Associations » le 12 Avril 2012...

Parce qu'au-delà des valeurs que nous défendons, nous sommes le seul groupe qui puisse permettre tout changement, parce que nous sommes le fruit d'une élaboration collective, représentée par la majorité des associations et des syndicats étant réellement présents sur Lille 1 toute l'année.